

224C0024
CH0308403085-FS0008

5 janvier 2024

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

GENEURO SA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 janvier 2024, la société Citigroup Global Markets Limited¹ (Citigroup Centre, Canada Saure, Canary Wharf, Londres, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 janvier 2024, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GENEURO SA et détenir 2 139 349 actions GENEURO SA représentant autant de droits de vote, soit 8,56% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions GENEURO SA sur le marché.

¹ Contrôlée par la société Citigroup Inc.

² Sur la base d'un capital composé de 24 999 028 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.